

1) Intervention de François TESTU, Professeur à l'Université de Psychologie de Tours, sur les « rythmes scolaires »

M.Testu travaille sur cette question depuis plus de 20 ans. Il a participé pendant un an et demi aux travaux suite à la Conférence sur les rythmes scolaires »

Mais ce thème revient régulièrement dans les débats politiques depuis la création de l'Ecole républicaine où J.Ferry avait composé avec l'Eglise en laissant le jeudi pour l'instruction religieuse et avec les parents, les grandes vacances pour les travaux agricoles.

Ensuite, la massification scolaire et le développement du tourisme ont entraîné un zonage des vacances si bien qu'on est un peu près à un rythme de 7 semaines d'école puis deux semaines des vacances. Cependant, M.Testu souligne qu'il est dommage que les vacances d'automne ne durent que 10 jours alors que c'est une période difficile pour les jeunes psychologiquement et physiquement. Sur ce point d'ailleurs, il faut noter qu'en 1932, un rapport avait traité de la « fatigue des écoliers »

Définition :

On parle de rythmes scolaires soit pour désigner les emplois du temps, les vacances et le calendrier scolaire, soit des variations périodiques, biologiques, physiques et psychologiques propres à l'enfant et à l'adolescent en situation scolaire.

Pour François Testu, il ne faut pas opposer ces deux définitions mais les synchroniser.

Il présente les expériences réalisées. Ce que l'on peut retenir : la semaine de 4 jours et demi permet aux élèves de travailler dans de meilleures conditions. De plus, la pause du midi-deux heures favorise la récupération ou de faire des activités plus ludiques. Enfin, il faudrait alléger la journée en cours d'enseignement mais développer des activités éducatives complémentaires.

2) Intervention Franck Loureiro (IUFM de Poitiers) sur le nouveau master en éducation et Mme Baillou sur la titularisation des stagiaires:

(Voir document annexe)

Ce que l'on peut retenir :

La formation est passée de 1000 à 880 heures pour l'aligner sur les autres masters (600heures de formation en moyenne)

Bien que le master « Conseil en éducation » ne prépare pas qu'au CRCPE, les résultats aux concours sont bons au niveau national (30% d'admis).

Globalement le CRCPE n'a pas changé tant à l'écrit qu'à l'oral. Le nombre de postes offerts étant de 245 au concours externe et de 55 en interne.

Cette année, il y aura 8 stagiaires à titulariser. Cette titularisation se fonde sur les 3 rapports faits par les IPR-EVS, le chef d'établissement et le tuteur. En septembre prochain, il y aura 6 stagiaires dans l'Académie.

3) Perspectives du GRAFPE et formation :

Il est prévu pour l'année 2012/2013 d'organiser 2 réunions académiques GRAFPE mais sur deux départements en favorisant le co-voiturage en raison du budget (1050 euros).

Il se réunira début février 2013 sur le thème suivant : « L'articulation des différents lieux d'accueil des élèves et l'autonomie accompagnée » et début avril pour travailler sur l' « Evolution du métier de CPE »

Certains membres du GRAFPE demandent à mieux connaître les rôles du Proviseur Vie Scolaire et des EMS.

Pour l'année prochaine, 2 ou 3 réunions départementales doivent être prévues. De plus en plus de CPE souhaiteraient qu'on y organise des échanges de pratique comme par exemple sur les différents dispositifs (GAIN/Commission Educative/traitement de l'absentéisme)

Les comptes-rendus des GRAFPE sont sur PAIDEIA et la thématique du « raccrochage scolaire » a dominé les échanges bien que d'autres questions ont été traitées comme la parentalité. On note que les animateurs ont fait appel à de nombreux intervenants extérieurs et qu'on peut à l'avenir solliciter Mme Baillou pour faciliter les demandes (ne pas hésiter à communiquer entre animateurs pour préparer les réunions).

On envisage de faire une formation PAIDEIA mais sans frais de déplacement, une formation sur « Civilités, civismes et le Droit dans la Vie scolaire », de maintenir la formation pour les assistants d'éducation (2 jours sur les 4 départements), de procéder à la rédaction d'un livret d'accueil pour les assistants d'éducation et faire diffuser à tous les chefs d'établissement les comptes-rendus des réunions GRAFPE.

A partir de la circulaire de rentrée, le thème de la responsabilisation et de l'autonomie des élèves pourrait être abordé même si la place du « référent dans les lycées » reste problématique.

4) Intervention d'Isabelle Goyault (DAVL)

Au niveau académique, il est prévu que le DAVL national participe à la formation des « référents vie lycéenne »

Pour favoriser la vie lycéenne, il est envisagé d'améliorer l' « accompagnement des initiatives lycéennes, d'expliquer le rôle des adultes dans les CVL et de poursuivre les « relations inter-CVL »

Dans ce domaine, on regrette encore que de nombreux CVL ne sont pas réunis avant les CA dans les lycées, que les MDL fonctionnent comme des FSE et que des CPE restent à l'écart de la vie démocratique dans les lycées...

Ali MOUSSAOUI (Coordonnateur GRAFPE)